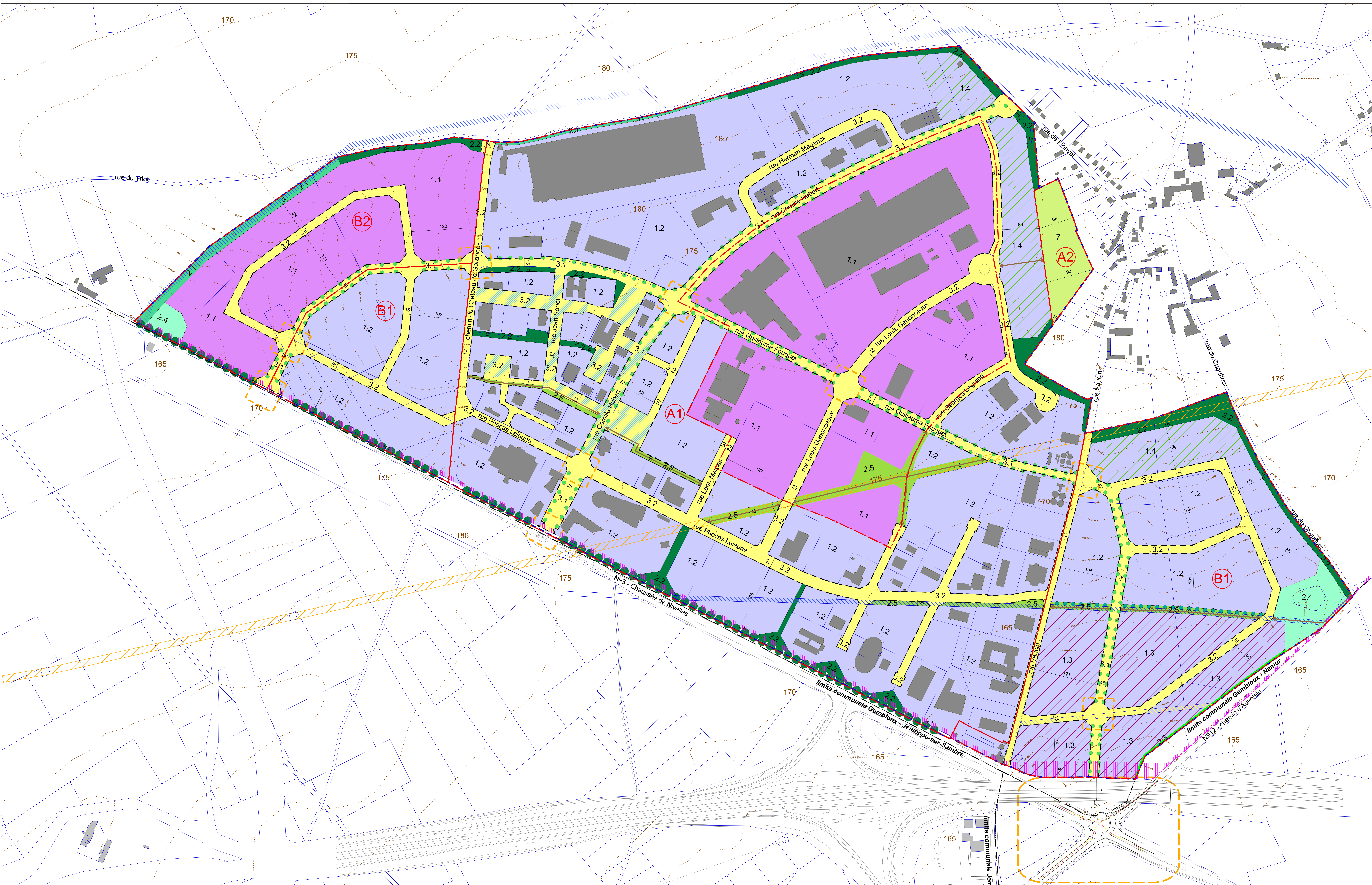




Légende du Plan d'Aménagement

- Périmètre du PCA
Périmètre de la révision
- A1 ZAE industrielle => ZAE mixte
A2 ZAE industrielle => Zone d'espaces verts
B1 Zone agricole => ZAE mixte
B2 Zone agricole => ZAE industrielle

ZONE

Zone d'activité économique

- 1.1 Activité économique industrielle
1.2 Activité économique mixte
1.3 Activité économique mixte avec forte visibilité
1.4 Activité économique mixte dite "sensible"

Espace d'intégration paysagère

- 2.1 Espace d'intégration paysagère bas
2.2 Espace d'intégration paysagère dense
2.3 Espace d'intégration paysagère linéaire
2.4 Espace d'intégration paysagère avec plan d'eau
2.5 Espace vert d'agrément

Espace de voirie

- 3.1 Voie avec double alignement d'arbres
3.2 Voie

Zone non constructible

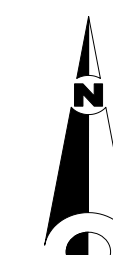
- 7 Zone d'espaces verts

SURIMPRESSION

- Alignement
Limite du domaine public de la voirie régionale
Espace de recul par rapport à la limite du domaine public
Alignement d'arbre le long de la voirie régionale
Plantation d'arbres paysager
Aménagement routier de sécurité
Stationnement en voirie pour véhicule léger
Infrastructure technique en sous-sol à conserver
Infrastructure technique en sous-sol à déplacer
Zone de sécurité sous ligne haute tension
Cheminement modes actifs

Légende de fond de plan

- Limite des parcelles (cadastre 2023)
Bâti existant
Norm
Voie (emprise cadastrale)
Talus
Courbes de niveau (source : levé topographique dans le périmètre)
Limite communale



0 10 20 30 40 50 100 m

PROVINCE DE NAMUR

Commune de Gembloux

AUTEUR DE PROJET	Dressé et dessiné par Céline HERMANS Ir. Architecte - Urbaniste Laurence WANUFELLE Architecte paysagiste Date : 15/02/2024	Signature Céline HERMANS Ir. Architecte - Urbaniste Echelle : 1/2000	AUTEUR DE PROJET

DOSSIER	PLAN COMMUNAL D'AMENAGEMENT DIT "EXTENSION DU PAE DE CREALYS" EN VUE DE REVISER LE PLAN DE SECTEUR DE NAMUR	DOSSIER

AUTEUR DE PROJET	Développement territorial du Bep Bureau Economique de la Province de Namur Avenue Sergent Vireux 2 B-5000 NAMUR Tél : 081 71 71 52 Fax : 081 71 71 00 e-mail : ch@bep.be	Commune de Gembloux parc d'Epinal 5030 GEMBOUX Tél : 08162 63 62	COMMUNE

PLAN	Périmètre 1 : PLAN DE DESTINATION	PLAN
------	--	------

ADOPTION	AVANT-PROJET ADOPTÉ PAR LE CONSEIL COMMUNAL EN DATE DU VU ET ADOPTÉ PROVISOIREMENT PAR LE CONSEIL COMMUNAL EN SEANCE DU LE COLLEGE COMMUNAL CERTIFIE QUE LE PRESENT PLAN A ETE SOUMIS A ENQUETE PUBLIQUE DU AU VU ET ADOPTÉ DEFINITIVEMENT PAR LE CONSEIL COMMUNAL EN SEANCE DU	ADOPTION
	LA DIRECTRICE GENERALE LE BOURGMESTRE	

APPROBATION	VU POUR ETRE ANNEXE A L'A.M. DU LE MINISTRE DE L'ECONOMIE, DU COMMERCE EXTERIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION, DU NUMERIQUE, DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE, DE L'AGRICULTURE, DE L'AFRAME ET DES CENTRES DE COMPETENCES	APPROBATION